

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 13 SEPTEMBRE 2014</b></p>
--

- **Absents Excusés : Bruno GUERNALEC – Bernard LE GUILLOU  
Michel LAPAQUETTE – Daniel MENEZ  
Jean-Luc BOUCHER**

I) Les membres présents du C.D. commentent et analysent le projet d'ordonnance sur l'accessibilité et l'avis du C.N.C.P.H. (note APF du 21 juillet 2014)

Le C.N.C.P.H. a émis un avis **défavorable** à la quasi-unanimité de ses membres par rapport au projet d'ordonnance.

Les principaux arguments énoncés :

- La possibilité de suspendre ou de reporter un dépôt d'AD'AP rend plus aléatoire et très lointain l'objectif d'accès à tout pour tous
- La souplesse de la procédure de dépôt d'AD'AP revient à compter sur le seul bon vouloir des acteurs (suppression de l'avis **conforme** de la C.C.D.S.A. – décision implicite d'acceptation du Préfet sous 2 mois...)
- Nouveau motif de dérogation pour les E.R.P. existants en copropriété si celle-ci refuse la mise en accessibilité
- Suppression de l'obligation d'accessibilité en cas de changement de destination d'un ERP
- Sanctions non dissuasives pour inexécution de l'AD'AP
- Absence d'obligation de dépôt d'AD'AP pour les transports
- Pas d'obligation d'information sur le dépôt d'AD'AP

De plus, certains projets de modification des arrêtés constituent un net recul : devers de 2 à 3% - pentes de 5 à 6% - largeur de 1,40 à 1,20 – plus d'obligation d'aire de giration dans les sas...

Face à ces projets inacceptables en l'état, le CD 29 décide de mener une « action coup de poing » afin de faire savoir le mécontentement de l'APF et faire évoluer cette ordonnance qui n'a toujours pas été présentée en Conseil des Ministres.

**Décision : Mercredi 24/09 – 17 H**

- Afficher une banderole sur le pont face à la Préfecture à Quimper dénonçant le projet d'ordonnance
- Suspendre 2 ou 3 vieux fauteuils pour symboliser des espoirs qui tombent à l'eau
- Mobiliser 20 ou 30 personnes
- Associer le CAPH29
- Donner une conférence de presse sur place
- Trouver un slogan : toutes les idées sont les bienvenues. Il doit être court – percutant-compréhensible par tous et dénoncer l'Etat.

**Point sur les mises en place CCA et CIA.** Les propositions APF sont toutes parties.

Certaines municipalités ont pris les arrêtés de nominations, la plupart n'ont pas réagi.

A notre connaissance, aucune CCA ne s'est encore réunie.

Malgré cela, les formations de nos membres prévues en novembre seront organisées.

## **II) Info sur HANDIDON**

L'opération est lancée.

Les donateurs ont été sollicités

Les adhérents vont l'être, via un War Zao allégé

Les salariés sont invités également à se mobiliser.

Toutes les opportunités doivent être saisies pour faire de cette opération une réussite : **le CD doit être en première ligne.**

## **III) Situation locaux QUIMPER**

La remise en état va prochainement débuter et durera jusqu'en début 2015.

**IV) Info sur la nouvelle formule de FAIRE FACE** qui devient bimestriel (tous les 2 mois) avec une version internet complémentaire du papier

## **V) Les Appels à projets**

Durant l'été, plusieurs appels à projets ont été édités par le Conseil Général.

L'APF a répondu à plusieurs d'entre eux :

- Extension Accueil de Jour et Hébergement temporaire à Brest
- SAVS pour personnes vieillissantes
- SAVS pour personnes atteintes de troubles dys

A ce sujet, le CD ne comprend pas la raison pour laquelle l'extension de l'Habitat Groupé pour 4 « résidents de proximité » n'est toujours pas effective

En effet, cette extension ne nécessite quasiment pas de moyens supplémentaires. Le refus du Conseil Général semble incompréhensible.

Thierry interroge Elisabeth Tinevez sur ce sujet.

**VI) INFOS** : L'Assemblée Départementale 2015 aura lieu **le samedi 4 avril à PLUGUFFAN**

***PROCHAIN C.D.25 OCTOBRE à BREST***